

SECTION 1: Identification**1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Sparkle Plus
Code du produit : 0711

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Surface cleaning

1.3. Fournisseur

Synthetic Labs
24 Victory Lane
Dracut, MA, 01826
United States
T 800.255.4050 - F 978.957.5122
www.syntecpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Infotrac 24 Hour Medical Emergency Number: 1-800-535-5053

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH-US**

Liquides inflammables, Catégorie 3
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2

Liquide et vapeurs inflammables
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence**Étiquetage GHS US**

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) :

Attention

Mentions de danger (GHS US) :

Liquide et vapeurs inflammables

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS US) :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

Sparkle Plus

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Ethylene Glycol Monobutyl Ether	n° CAS: 111-76-2	20 – 30	Flam. Liq. 4, H227 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour), H331 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Isopropyl Alcohol	n° CAS: 67-63-0	1 – 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

- Premiers soins après inhalation
- : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau
- : Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire
- : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- Premiers soins après ingestion
- : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Sparkle Plus

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Treat symptomatically.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Water spray. Dry powder. Foam. Carbon dioxide.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Toxic fumes may be released.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Complete protective clothing.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventilate spillage area. Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Take up liquid spill into absorbent material. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Dispose of materials or solid residues at an authorized site.

6.4. Référence à d'autres rubriques

For further information refer to section 13.

Sparkle Plus

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ensure good ventilation of the work station. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Use explosion-proof equipment. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Always wash hands after handling the product.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Sparkle Plus	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
ACGIH OEL TWA [ppm]	200 ppm
ACGIH OEL STEL [ppm]	400 ppm
Remarque (ACGIH)	Eye & URT irr; CNS impair
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
OSHA PEL (TWA) [1]	980 mg/m³
OSHA PEL (TWA) [2]	400 ppm
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA [ppm]	20 ppm

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Ensure good ventilation of the work station.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Protective gloves

Sparkle Plus

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Protection oculaire:

Safety glasses

Protection de la peau et du corps:

Wear suitable protective clothing

Protection des voies respiratoires:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: Blue
Odeur	: Fruity
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8 (7 – 8)
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0.96 g/m ³
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs inflammables.

Sparkle Plus

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

10.2. Stabilité chimique

Stable under normal conditions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	16400 ml/kg (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	> 10000 ppm (Equivalent or similar to OECD 403, 6 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))
ATE US (voie orale)	5840 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	16400000 mg/kg de poids corporel
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)	
DL50 orale rat	1746 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Male, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 orale	1414 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Guinea pig, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 4.26 mg/l (4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))
ATE US (voie orale)	1414 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	1100 mg/kg de poids corporel
ATE US (vapeurs)	3 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
pH: 8 (7 – 8)

Sparkle Plus

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
pH	No data available in the literature
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)	
pH	No data available in the literature
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 8 (7 – 8)
Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
pH	No data available in the literature
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)	
pH	No data available in the literature
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
Viscosité, cinématique	No data available in the literature
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)	
Viscosité, cinématique	3.642 mm²/s (20 °C)
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : The product is not considered harmful to aquatic organisms nor to cause long-term adverse effects in the environment.

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
CL50 - Poissons [1]	9640 – 10000 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Pimephales promelas, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Lethal)
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)	
CL50 - Poissons [1]	1474 mg/l (OECD 203: Fish, Acute Toxicity Test, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Static system, Fresh water, Experimental value, Lethal)
CE50 - Crustacés [1]	1550 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
Algues ErC50	1840 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)

Sparkle Plus

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

12.2. Persistance et dégradabilité

Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Biodegradable in the soil under anaerobic conditions. Readily biodegradable in water.
Biochemical oxygen demand (BOD)	1.19 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2.23 g O ₂ /g substance
DThO	2.4 g O ₂ /g substance

Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)

Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.
------------------------------	---------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0.05 (Weight of evidence approach, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0.81 (Experimental value, BASF test, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

12.4. Mobilité dans le sol

Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Tension de surface	No data available (test not performed)
Organic Carbon Normalized Adsorption Coefficient (Log Koc)	0.185 – 0.541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)

Tension de surface	65.03 mN/m (20 °C, 2 g/l)
Organic Carbon Normalized Adsorption Coefficient (Log Koc)	0.451 – 0.882 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets	: Dispose of contents/container in accordance with licensed collector's sorting instructions.
Indications complémentaires	: Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT)	: Non applicable
Désignation officielle pour le transport (TDG)	: Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IATA)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT)	: Non applicable
---	------------------

TDG

Transport hazard class(es) (TDG)	: Non applicable
----------------------------------	------------------

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: Non applicable
--	------------------

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: Non applicable
--	------------------

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT)	: Non applicable
Groupe d'emballage (TDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.
---------------------	---

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT

Aucune donnée disponible

TDG

Aucune donnée disponible

IMDG

Aucune donnée disponible

IATA

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Commercial status of components according to the United States Environmental Protection Agency's Toxic Substances Control Act (TSCA):

Nom	n° CAS	Listing	Status commercial	Indicateurs
Isopropyl Alcohol	67-63-0			
Ethylene Glycol Monobutyl Ether	111-76-2			

Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Subject to reporting requirements of United States SARA Section 313

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

Composant	Réglementations nationales ou locales
Isopropyl Alcohol(67-63-0)	U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses
Ethylene Glycol Monobutyl Ether(111-76-2)	U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 1/8/2024

Notation de danger

Santé

Inflammabilité

Physique

: 1 Danger léger - Possibilité d'irritation ou de blessure légère

: 1 Danger léger - Produits devant être préchauffés pour s'enflammer. Comprend les liquides, solides et semi-solides ayant un point d'éclair supérieur à 200 °F. (Classe IIIB)

: 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou une réaction spontanée. Produits non explosifs.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Sparkle Plus

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit